

Pourquoi les infirmières veulent créer un ordre ?

COMME près de 207 000 médecins, 70 000 pharmaciens, 56 000 kinésithérapeutes, 7 500 podologues, 16 000 sages-femmes, les 450 000 infirmières françaises (dont 40 000 en PACA) vont-elles avoir leur ordre ?

Le syndicat national des professionnels infirmiers (proche de la CGC) le souhaite en tout cas. Et son président national **Thierry Amouroux** était hier à l'Archet II à Nice pour en expliquer les tenants et aboutissants.

Le but premier ? « *Qu'on tienne compte de notre avis. Nous avons une déontologie et une éthique à défendre* ». Profession, il est vrai, parmi les plus populaires dans tous les sondages, celle d'infirmier reste mal connue. Et, à en croire les orateurs d'hier, « *de-meure peu écoutée par les pouvoirs publics* ». On se souvient des grandes actions de la coordination des infirmières en 1988. Qui avait attiré l'attention du public sur la réalité sociale d'un métier bien peu

considéré par les gouvernants. Pour Thierry Amouroux : « *Si le principe d'affiliation à notre ordre sera obligatoire pour tous les infirmiers, en revanche il ne s'agira pas de fonctionner sur le modèle de celui des médecins. Il n'y aura pas concurrence mais complémentarité avec les syndicats qui ont leur fonction bien précise de revendication. Nous voulons être le porte-drapeau d'une profession devant mieux faire entendre sa voix. Sans attendre...* »

G. B.

MICHEL ALLÈGRE : « NOUS NE SOMMES PAS QUE DES EXÉCUTANTS... »

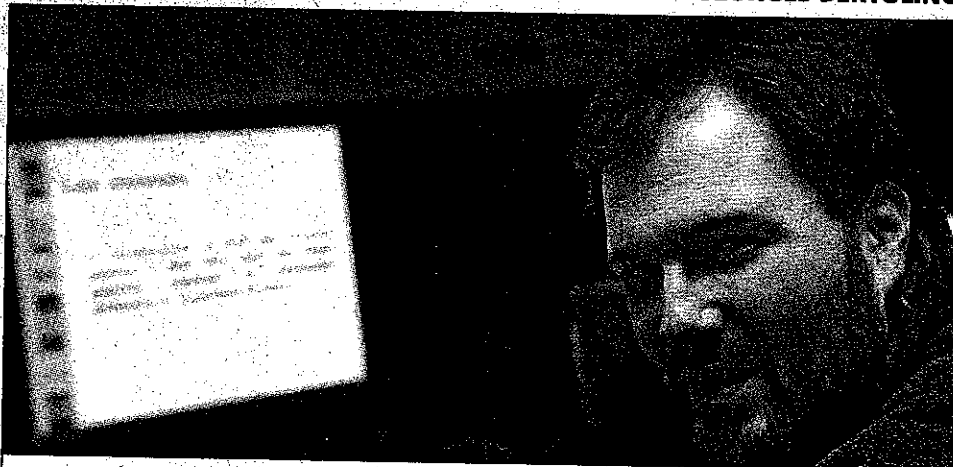
C'est un métier qui se décline aussi au masculin. A l'image de Michel Allègre (35 ans) depuis un an au service neurologie à Pasteur à Nice. Il est vrai qu'il avait commencé comme ambulancier au CHU niçois il y a plus d'une décennie. Marié, père de trois enfants il gagne environ 1300 euros par mois, alternant trois services de nuit entre 21h30 et 7h30 et trois jours de repos.

« *Après trois ans et demi d'études, nous devrions être mieux considérés.* » explique-t-il. La profession cache, de fait, beaucoup de disparités et de statuts. C'est pourquoi « *il est très favorable à un ordre des infirmiers qui témoignerait de*

notre autonomie ». Ce qui le heurte ? « *Qu'on ne nous considère que comme de simples exécutants. Alors que la médecine se spécialise et sans remettre en cause, bien sûr, le diagnostic du docteur, il faut tenir compte de notre présence permanente auprès des malades.* »

Ce qui l'interpelle encore ? « *On voit de plus en plus de bénévoles, sans diplômes, dans les blocs opératoires* ». Bref, pour lui : « *Trop de décisions nous concernant sont prises par des administratifs sans véritable concertation. Cela doit changer...* »

GEORGES BERTOLINO



Michel Allègre depuis un an au service de neurologie à l'hôpital Pasteur, témoigne des responsabilités qui lui incombent.

(Photo François Vignola)